

# VEHICULE DE FONCTION PUBLICITAIRE

### Par bakounine, le 04/01/2012 à 11:21

# Bonjour a tous

Je bénéficie contractuellement d'une voiture de fonction (berline)utilisable a titre personnel et considéré comme un avantage en nature avec lequel je parcours environs 7. 000 kms par an. A la suite de discrimination et de harcèlement de la part de mon employeur celui ci pense obtenir ma démission en remplaçant ce véhicule par une citadine (C1)complètement lookée aux couleurs de l'entreprise et donc transformée en véhicule publicitaire.

Mes collègues continuent a bénéficier d'une berline pour effectuer le même travail que moi.

Ce changement de véhicule et de catégorie par rapport a mes collègues peut il être considéré comme une nouvelle discrimination a mon égard et mon employeur a t'il le droit de modifier, sans en informer au préalable le chsct, mon principal poste de travail et le rendre ainsi inadapté a l'usage que j'en ai pour effectuer mon travail ainsi qu'a un usage personnel familial ?

Je vous remercie par avance de votre réponse a bientôt

S.BAKOUNINE

#### Par **P.M.**, le **04/01/2012** à **15:14**

## Bonjour,

En dehors de la compensation dont aurait dû faire l'objet le passage d'une classe de véhicule à une autre qui je présume a quand même été concrétisé par un avantage en nature moins important, je pense qu'effectivement l'attribution d'un véhicule distinctif par rapport aux collègues dans des fonctions comparables pourrait être considéré comme au moins un traîtement différencié sans raison si ce n'est du harcèlement...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des représentants du Personnel ou d'une organisation syndicale voire d'un avocat spécialiste...